



ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 163-2026

**AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
« FÊTE ST VICTOR APÉRO CHAMPAGNE
VALXV »**

Le Maire de la commune de Montesquieu-Volvestre,

Vu le Code de la Route,

Vu les dispositions des articles, L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs du maire en matière de police,

Considérant la demande de Monsieur Jean-Claude ICARD pour l'organisation de « l'Apéro-Champagne VAL XV » pendant la Fête de la Saint-Victor qui aura lieu le dimanche 30 août 2026, sous la Halle du centre-ville, de 11h00 à 18H00,

Considérant qu'il est indispensable d'accorder une autorisation d'occupation du domaine public le temps de la manifestation,

ARRÊTE

Article 1 : Est autorisée une emprise du domaine public pour la manifestation « L'apéro Champagne VAL XV », sous réserve de justifier d'une assurance couvrant les risques,

« PLACE DE LA HALLE »

LE DIMANCHE 30 AOÛT 2026 DE 11H00 à 18H00

Article 2 : Lors de la manifestation, les enfants sont sous la responsabilité des parents afin de prévenir des risques et dangers éventuels,

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché par le pétitionnaire 48h avant le début de l'emprise,

Article 4 : Cet arrêté ne s'applique pas aux services de secours et d'incendie, de police municipale, de gendarmerie,

Article 5 : La Police Municipale et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté. Un exemplaire du présent arrêté sera transmis au commandant de la caserne des pompiers de Montesquieu-Volvestre,

Article 6 : Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable. Le Tribunal Administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Fait en Mairie, le 18 août 2026-
Montesquieu-Volvestre,

Le Maire,
Frédéric BIENVENU

